

Appel des professionnel.les des services sociaux et médico-sociaux des Conseils Départementaux

NOUS, éducateur.rices, assistant.es sociaux.les, conseiller.es ESF, puéricultrices, infirmier.es, psychologues, secrétaires médico-sociales, sage-femmes et médecin de PMI, TISF, assistantes familiales, animateur.rices... exerçant nos missions de service public dans les services sociaux et médico-sociaux départementaux.

→ **Nous constatons** **UNE MODIFICATION PROFONDE DE NOTRE PRATIQUE PROFESSIONNELLE, LA PERTE DE SENS DE NOS MISSIONS** qui s'articulent avec une forme de management autoritaire et brutal, visant à nous réduire à de simples exécutants de procédures, dispositifs, tâches.

Cette nouvelle conception et organisation du travail social n'a pas d'autre objectif que de faire des économies niant ainsi les besoins de la population. Il ne s'agit donc plus d'adapter aujourd'hui le service public d'action sociale aux besoins des populations mais au contraire « de faire entrer » ces derniers dans des cases, des dispositifs, des prestations de service.

Cette multiplication des dispositifs et procédures a pour conséquence de morceler notre intervention pour quantifier l'activité et ainsi pouvoir la rationaliser. Le recueil des données statistiques en est l'instrument principal.

Nous refusons l'idée que le travail social soit réduit à une succession de tâches qui définirait à elle-seule l'essence même de nos métiers. Les usagers sont niés dans leur globalité. Pour la plupart de nos employeurs, peu importe la demande, le besoin ou le problème, l'objectif est d'apporter une réponse immédiate. Or, nous ne sommes pas là pour faire que de l'intervention mais pour créer avant tout une relation en vue d'effectuer un véritable accompagnement.

→ **Nous constatons** **QUE TOUT EST MIS EN ŒUVRE POUR ÉLOIGNER LE PUBLIC DES SERVICES.**

La réponse aux besoins exprimés par les populations n'est prise en compte qu'à travers des critères fixés par l'institution obéissant uniquement à des logiques gestionnaires au prétexte de contraintes budgétaires, **sans prendre en compte le travail d'analyse et d'évaluation des travailleurs sociaux et médico-psycho-sociaux.**

Les **remises en cause des professionnel.les par le manager sont de plus en plus nombreuses** (rapports « retoqués », remise en cause de la pertinence et des conclusions des évaluations réalisées, etc.).

Par ces pratiques, on opère un tri, on exclut une partie de la population de l'accès à l'accompagnement de nos services (« ceux qui ne rentrent pas dans les cases »), ou on interrompt l'intervention quand le manager ne la juge plus opportune.

→ **Nous constatons** **UNE DÉGRADATION DU LIEN DE CONFIANCE DANS LES ÉQUIPES.** Beaucoup de chef.fes de service ne sont plus que des « pilotes » de ces dispositifs et procédures et agissent donc de manière verticale et descendante, jugeant, imposant et vérifiant nos pratiques.

Le lien de confiance, la pluridisciplinarité, le soutien technique et l'autonomie professionnelle disparaissent au profit d'un contrôle permanent de l'activité.

→ **Nous constatons** **QUE, DANS UN CONTEXTE ET SYSTÈME GÉNÉRANT TOUJOURS PLUS DE PAUVRES ET D'EXCLUS, ON NOUS DEMANDE DE FAIRE TOUJOURS PLUS À MOYENS CONSTANTS, VOIRE DANS BEAUCOUP DE DÉPARTEMENTS AVEC MOINS DE PERSONNEL (MULTIPLICATION DES SUPPRESSIONS DE POSTES, DES NON REMPLACEMENTS DES COLLÈGUES PARTI.ES EN RETRAITE OU EN ARRÊT MALADIE.)** Cette baisse de moyens humains altère la qualité du service au public et nos conditions de travail.

Les besoins des populations de nos départements, pourtant incontestables, sont niés à travers « *un dialogue de gestion* » ou vision budgétaire hors réalité et totalement déshumanisé où seule la rationalisation de l'activité compte.

On nous demande de faire autant, voire plus, tout en étant moins nombreux.ses. Cette injonction paradoxale nous épuise et nous rend malade.

→ **Nous constatons** **UNE BAISSÉ NETTE DES MOYENS ET DES BUDGETS NOUS PERMETTANT DE MENER À BIEN NOS MISSIONS** : délais d'attente excessivement longs pour des mesures de protection de l'enfance, pas de financement pour les colonies, aides financières de plus en plus restreintes, fermeture de clubs de prévention, de centres sociaux...

En Protection Maternelle Infantile, la prévention se fait maintenant « au rabais » : diminution des bilans de santé, limitation des visites post-natales sont remplacées par de simples mises à disposition, moins de médecins, moins de psychologues...

→ **Nous constatons** **UN DÉTOURNEMENT DU TRAVAIL SOCIAL ET MÉDICO-PSYCHO-SOCIAL AINSI QUE DES FONDAMENTAUX DE NOS MISSIONS.**

La dichotomie entre la commande institutionnelle, ce qu'on attend de nous, et ce qui nous a amené à choisir notre métier provoque chez nous une perte de sens, d'identité professionnelle, des conflits de valeurs, dont les conséquences sur la santé sont de plus en plus perceptibles. Le sens de notre engagement dans le service public est remis en cause.

Pour accomplir nos missions de travail social et médico-social en service public...

- ➔ **Nous exigeons** **AVEC FORCE LES VALEURS DU TRAVAIL SOCIAL QUI EXIGENT DU TEMPS, DE LA DISPONIBILITÉ, DE L'AUTONOMIE, DE L'ÉTHIQUE ET DE LA CONFIANCE** mais aussi un traitement humain des situations sans lequel nos professions perdent leur justification. Nous refusons la notion de rentabilité dans l'action sociale et de solutions aux rabais.
- ➔ **Nous exigeons** **LE REMPLACEMENT RÉACTIF DES ABSENTS (arrêts maladie, postes vacants...)** de manière durable afin de permettre aux équipes de remplir les missions de service public de manière satisfaisante et dans la continuité
- ➔ **Nous exigeons** **L'ARRÊT DE LA SUPPRESSION DES POSTES DANS UN CONTEXTE DE PRÉCARITÉ GRANDISSANTE ET LE REMPLACEMENT DES POSTES SUPPRIMÉS, GELÉS, LAISSÉS VACANTS.**
- ➔ **Nous exigeons** **LE RESPECT DES SPÉCIFICITÉS DE CHAQUE PROFESSION QUI SONT COMPLÉMENTAIRES DANS L'EXERCICE DES MISSIONS DES SERVICES** : Non à la subsidiarité et à l'interchangeabilité entre les professionnels (ou tout le monde pourrait tout faire) pour préserver la qualité et la sécurité dans le service rendu aux publics.
- ➔ **Nous exigeons** **UN RESPECT AU DROIT À LA FORMATION.**
- ➔ **Nous exigeons** **LE RESPECT ET LA RECONNAISSANCE DE L'EXPERTISE MÉDICO-PSYCHO-SOCIALE** qui prend en compte la singularité des situations.
- ➔ **Nous exigeons** **L'ADAPTABILITÉ DES DISPOSITIFS AUX BESOINS DES PERSONNES ET NON L'INVERSE.** Les dispositifs ne doivent être que des outils au service de l'accompagnement et non une activité en soi.
- ➔ **Nous exigeons** **le maintien et l'augmentation des moyens financiers** (A.M.A.S.E., financement d'intervention T.I.S.F., F.S.L.) nous permettant d'apporter une aide adaptée aux familles. Nous devons pouvoir nous appuyer sur des outils opérationnels et conséquents ainsi que sur des associations en capacités de relayer l'aide aux personnes (maintien des subventions).
- ➔ **Nous exigeons** **le rétablissement et l'augmentation des moyens accordés pour l'hébergement et l'accueil des enfants, adultes, personnes âgées et handicapées.**
- ➔ **Nous exigeons** **le maintien des postes et des moyens en PMI, centre de santé et en polyvalence de secteur pour garantir la prévention précoce auprès d'un public de plus en plus fragilisé physiquement et psychologiquement.** Il convient de garantir le travail de proximité (visites à domicile, consultations, permanences...). Nous exigeons les moyens pour pouvoir réellement mettre en œuvre les missions de prévention au sens le plus large possible.
- ➔ **Nous exigeons** **la mise en place d'un accès opérationnel et privilégié avec les partenaires institutionnels** (C.A.F., C.P.A.M., C.A.R.S.A.T., M.D.P.H. ...) ainsi qu'une communication fluide sur les fonctionnements des partenaires institutionnels et associatifs.
- ➔ **Nous exigeons** **le maintien et le renforcement des temps d'échanges entre professionnel.les** pour réfléchir sur nos pratiques professionnelles et leur donner du sens.
- ➔ **Nous exigeons** **du temps pour mettre en œuvre des accompagnements personnalisés qui respectent le rythme de la personne.** Sans les pratiques cliniques, le travail social et médico-social n'est qu'administratif. Or, c'est la rencontre et la relation de confiance qui se construisent en direct qui, seules, permettent d'attendre un changement dans la vie de l'utilisateur.
- ➔ **Nous exigeons** **l'arrêt immédiat et définitif des méthodes de management brutales** qui tendent à se généraliser au sein des services. STOP à ces pratiques maltraitantes, infantilistes et destructrices !

L'ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE, LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION DE L'ENFANCE NE SONT PAS DES COÛTS !

CE SONT DES INVESTISSEMENTS INCONTOURNABLES POUR L'AVENIR DE NOTRE SOCIÉTÉ !

Les exécutifs départementaux doivent sortir des logiques gestionnaires court-termistes et assumer leurs obligations de moyens pour assurer les missions premières des Départements !!

Nous appelons l'ensemble des professionnel.les du secteur social et médico-social des Conseils Départementaux à se réunir et s'organiser pour créer le rapport de force nécessaire à la prise en compte du constat que nous posons et des exigences que nous portons !!

Premier.es signataires : ALLIOT Virginie - assistante soc. ASE (05) / AOUADI Thérèse - secrétaire médico-soc. à Hem (59) / AUBRY Sophie - assistante familiale ASE (35) / AVONDE Mme - assistante soc. (76) / AZERONDE Isabelle - puéricultrice de PMI à Beaumont sur Oise (95) / BEDOS Sonia - puéricultrice de PMI à Cormeilles en Paris (95) / BENAÏCHA Nourya - assistante soc. volante (76) / BENSLIMANE Joëlle - référente insertion Argenteuil (95) / BERNARD Elisabeth - assistante soc. polyvalente à Agen (47) / BERTACHE Manon - secrétaire médico-soc. à Saint-Leu la Forêt (95) / BILLOT Laurence - responsable du service local d'accueil familial de Lens-Liévin (62) / BOBON Françoise - conseillère conjugale et familiale à Fougères (35) / BONTEMS Catherine - médecin de PMI (76) / BOST Viviane - assistante soc. de polyvalence (38) / BOUGDOUR Nadja - assistante soc. (34) / BROECKAERT Philippe - assistant soc. à Bezons (95) / BROSSÉ Christine - éducatrice à l'A.S.E. MNA (38) / BRUNET Sandrine - assistante soc. à Cergy (95) / BUSSIER Pascale - assistante soc. à Vernon (27) / CARIOLI Brigitte - assistante soc. de polyvalence à Agen (47) / CARON Yamina - éducatrice en Service d'Accueil Familial à Roubaix (59) / CAZALAS Odile - assistante soc. de polyvalence à Agen (47) / CELLIER Laurence - assistante soc. à Louviers (27) / CHAPEL Karine - conseillère technique à Rennes (35) / CHARBONNEL Anne - assistante soc. de polyvalence à Agen (47) / CHAVROT Luc - éducateur de polyvalence (38) / CHEREAU Cécile - assistante soc. de polyvalence (38) / COEUR Isabelle - éducatrice ASE (05) / CORTES Joana - assistante soc. de polyvalence à Rennes (35) / COUSTET Véronique - assistante soc. de polyvalence à Agen (47) / DAGORN Christelle - assistante soc. de polyvalence à Rennes (35) / DE BORTOLI Nelly - assistante soc. - animatrice locale d'insertion à Agen (47) / DE BLEECKERE Claire - conseillère en ESF mission PA/PH (05) / DECALF Daphné - assistante soc. de polyvalence de secteur à Gravelines (59) / DELASSUS Elise - assistante soc. de l'équipe mobile (62) / DEROUAULT Clément - assistant soc. de polyvalence (38) / DESPREAUX Dorélie - secrétaire médico-soc. à Saint-Leu la Forêt (95) / DEVAUX Marie Noëlle - assistante soc. de polyvalence (38) / DUBOST Emilie - secrétaire médico-soc (34) / DURAND Céline - conseillère en ESF à Agen (47) / DUVAL Isabelle - secrétaire à l'inclusion sociale et logement à Hénin Beaumont/Carvin (62) / FAIVRE Samuel - assistant soc. MDPF (30) / FOMBELLE David - éducateur à l'ASE à Roubaix (59) / FONTAINE Elisabeth - secrétaire médico-soc (34) / GABRIEL Candice - assistante soc. à l'ASE (38) / GAVERIAUX Mélissa - conseillère ESF à Denain (59) / GIAIME Aurorre - conseillère en ESF en secteur (05) / GIERCZAK Virginie - assistante soc. à Cergy Saint-Christophe (95) / GRAINDOR Michèle - assistante soc. ASE-CRIP (76) / GREMEZ Véronique - secrétaire médico-soc. à Maubeuge (59) / GUADAGNINO Christelle - assistante soc. à l'ASE (38) / HALLIEZ Frédérique - assistante soc. de polyvalence de secteur à Watrelos (59) / HAMADACHE Boualem - assistant soc. de polyvalence de secteur à La Courneuve (93) / HENON Pascale - évaluatrice socio-éducatif au bureau de recrutement des assistants familiaux (62) / HOBBE Véronique - assistante soc. à Louviers (27) / JEANNETEAU Elen - assistante soc. ASE à Rennes (35) / JUDE Elisabeth - médecin de PMI à Watrelos (59) / KARE Nathalie - infirmière/conseillère conjugale centre de planification (05) / LAMBERT Alexis - intervenant socio-éducatif à Pont Audemer (27) / LAPORTE Laurence - assistante soc. à Vauréal (95) / LE BECHEC Céline - assistante soc. de polyvalence à Rennes (35) / LEBLONDEL Laurie - puéricultrice de PMI à Montigny les Cormeilles (95) / LE CLAIRE Françoise - assistante soc. à Bezons (95) / LECOMTE Anne Abel - assistante soc. Service Social Dép. à Bully les Mines (62) / LEMOINE Patrick - assistant familial ASE (35) / LEROY Pascale - psychologue PMI à Roubaix (59) / MAAMAR Corinne - éducatrice à l'ASE à Roubaix (59) / MAGNUSZEWSKI Marie - éducatrice à l'ASE à Tourcoing (59) / MANNON Marina - assistante soc. de polyvalence de secteur à Hem (59) / MANTEAU Julie - puéricultrice de PMI à Beaumont sur Oise (95) / MARTIN-BERRY Muriel - puéricultrice de PMI à Montigny les Cormeilles (95) / MARTINI Géraldine - responsable adjte de la CRIP de Roubaix (59) / MATHIESEN Malika - psychologue PMI (95) / MIALHE Audrey - assistante soc. CMS de Pont-Saint-Esprit (30) / MICHEL Karine - accompagnatrice démarches adm. de Bully les Mines (62) / MIOLAN Anne-Sophie - assistante soc. PA/PH (05) / MORTREUX Muriel - assistante soc. en CRIP à Roubaix (59) / MUSELET Pierre - éducateur spécialisé (34) / NEVEU Marie-Hélène - assistante soc. de polyvalence à Rennes (35) / NOGARO Sylvie - assistante soc. de polyvalence à Agen (47) / NOREL Nathalie - psychologue de PMI à Lille (59) / PASTOR Yolande - médecin de PMI à Villeneuve d'Ascq (59) / PATTOU Claire - assistante soc. Service Social Départemental à Bully les Mines (62) / PETIT-DELAHAYE Carole - psychologue clinicienne action sociale à Saint-Malo (35) / POINTE Anne - conseillère en ESF à Saint-Ouen l'Aumône (95) / POTEAU Véronique - sage-femme de PMI à Bully les Mines (62) / RAMEY Julie - animatrice ASE (62) / REISZ Sylvie - assistante soc. de polyvalence de secteur à Dunkerque (62) / RENAUDIN BLANCHARD Jocelyne - médecin de PMI à Soisy sous Montmorency (95) / ROUARD Lucile - secrétaire de PMI à Soisy sous Montmorency (95) / SANS Isabelle - éducatrice - animatrice locale d'insertion à Villeneuve sur Lot (47) / SHAH Idris - assistant soc. de polyvalence (38) / SILVESTRE-DUCROS Maryse - référente éducative à Montmorency (95) / SOULIGNAC Blandine - psychologue de PMI à Lomme (59) / STRANADICA Lydia - travailleuse soc. ASE à Valenciennes (59) / SUBREVILLE Marie-Hélène - infirmière de PMI à Evreux (27) / TAÏBI Nathalie - secrétaire médico-soc. à Lomme (59) / TOUMI Karim - éducateur service accueil familial à Epinal (88) / TRINQUET Martine - assistante soc. de polyvalence de secteur à Aulnoye (59) / VALENTIN Denise - assistante sociale à Cergy / VARIN Céline - assistante sociale (27) / VIARTEIX Corinne - conseillère en ESF à Agen (47) / VILLANI Laurence - puéricultrice de PMI (76) / VILLEMONTÉIX Marie Hélène - assistante soc. CMS de Quissac (30) / WILLOT Thomas - éducateur ASE à Lomme (59)